VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 25 Août 1909.

Excellente Occasion pour Acquérir Propriété Améliorée et Rémunératrice Dans le Deuxième District.

No 3115 RUE DE SOTO
COTTAGE SIMPLE COMMODE.

Nos 3112-3114 rue De Soto,
COTTAGE DOUBLE RETIRE DE LA BANQUETTE ET ELEVE DE TERRE.

Nos 3108-3110 rue De Soto,
Elegant Cottage Double Elevé de Terre.

Maison à Deux Etages,
Rue Lopez, près de la rue St-Philippe, avec Terrains Extra Contigus.

Nos 3122-3124 RUE DE SOTO,

Charmant Cottage Double Elevé de Terre et Retiré de la Banquette.

HENRY REGGIO ET ALS vs RUTH SNAER ET ALS, MINEURS.

No 90,145—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau 902 rue Perdido—MERCREDI, le 25 août 1909, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 14 juillet 1909, lequel dit jugement a été signé en Cour ouverte le 20 juillet 1909, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot numéro 436, borné par les rues Washington (maintenant De Soto), Lopez, Rendon et Esplanade et la Grande Route St Jean, désigné par le No 4 sur un devis fait par Grandjean et Pillié, voyer, daté du 1er juin 1888 et annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville le 21 janvier 1891, et mesurant trente-huit pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Washington (maintenant De Soto) sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Les améliorations comprenant un cottage simple, retiré de la banquette, avec grillage, ayant galerie sur le devant et sur le côté, 6 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 3115 rue De Soto.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 436 borné par les rues St Jean (maintenant Bell), Deuxième (maintenant Rendon), Troisième (maintenant Lopez) et Washington (maintenant De Soto), ledit lot est désigné par le numéro trois sur un plan par J. F. Brown, voyer, daté du 13 février 1885. Ledit lot mesurant trente et un pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Washington (maintenant De Soto) sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double retiré du trottoir, contenant galerie sur le devant et dans le fonds, 4 chambres, citerne, et lieux de chaque côté. Loué $12 par côté connu par les Nos municipaux 3108 et 3110 rue De Soto.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même lot et contigu à la propriété ci-devant décrite. Ledit lot désigné par le numéro quatre sur le susdit plan fait par J. F. Brown, voyer, et mesurant trente-et-un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Washington (maintenant De Soto) sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double retiré de la banquette et construit galerie sur le devant et dans le fond, 4 chambres, cabinets, hangar dans le fond, citerne et lieux de chaque côté; loué $12.00 par côté; connu par les Nos municipaux 3112 et 3114 rue De Soto.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot numéro quatorze (maintenant l'ilot No 413) borné par les rues Lopez, St Philippe, Dumaine et Salcedo, désigné par le numéro sept et mesurant plus ou moins vingt neuf pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent pieds, ledit lot numéro sept formant le coin des rues Lopez et St Philippe.

Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages, retirée du trottoir, contenant 2 chambres à chaque étage à sa galerie sur le devant à l'étage supérieur.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilot que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite désigné par le numéro huit, mesurant, plus ou moins, vingt neuf pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Les propriétés ci-dessus quatrièmement et cinquièmement décrites, sont louées à un petit loyer de $6 par mois pour les deux.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 435 borné par les rues Washington (maintenant De Soto), Lopez, Rendon et St Jean (maintenant Bell), et désigné par le numéro six sur un devis dressé par Edgar Pillié, voyer, daté du 12 mai 1892, une copie du quel est annexé pour référence à l'acquisition de défunt Alfred Reggio passé pardevant J. F. Meunier, notaire en cette ville, daté du 25 octobre 1894, lequel lot de terre mesurant d'après ledit devis, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Washington, (maintenant De Soto) sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes. Les améliorations consistant en un cottage double retiré du trottoir, ayant une galerie sur le devant et dans le fond, 4 chambres, houx et citerne de chaque côté. Loué $12 par mois par côté, connu par les numéros municipaux 3122 et 3124 rue De Soto.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la pente de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, les dites propriétés devant être assurées par l'acquéreur et la pente d'assurance devant être transférée au créancier des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1909, et faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication, et n'devant pas recevoir les titres des dites propriétés qu'après le passage de l'acte d'achat.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'encanteur devant être autorisé de signer les actes de vente et de recevoir le prix d'achat.

25 juil—25—août 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, le 25 Août 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Succession de Antonio Sidoti.

No 90,125—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 902 rue Perdido—Il sera vendu MERCREDI, le 25 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre signé le 23 juillet 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa Tolédano et l'avenue Louisiana lequel dit lot de terre mesure cinq pieds six pouces et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds onze pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles et contenant de la moitié du lot No huit sur un plan dressé par Ben Baisden, voyer, daté du 8 août 1887, étant la même propriété que ledit A. Sidoti a acquise de Vito Longo par acte passé pardevant E. K. Skinner, notaire, enregistré au bureau des transferts livre 170, folio 116 et daté du 16 octobre 1897.

Conditions—Une mise à prix comptant, la balance s'il y en a, représentée par le billet de l'acquéreur, payable un an après la date, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, avec la pente de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et les frais de l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

Richardson & Soulé, avocats.
11 juil—11 18 25—août 1 8 12

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Vincent Radevich.

JEUDI le 12 AOUT 1909, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

Un Cottage Double Attenant et Substantiel,
Nos 1823 et 1825 rue Champs-Elysées, sur un Grand Terrain.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, lu en Succession Vincent Radevich, docket No 81,141, daté et signé du 29 juin 1909, j'offrirai en vente à l'enchère publique la propriété comme suit décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot No 833, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Roman et Frieze. Ledit lot est désigné par la lettre C, sur un devis dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1900, annexé à un acte pardevant Robt Legier, notaire, le 19 décembre 1900, et mesurant quarante trois pieds deux pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent cinquante cinq pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans après la date, avec 8 0/0 par an d'intérêt payable annuellement et toutes clauses de sécurité d'après la loi. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et les frais de l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

Richardson & Soulé, avocats.
11 juil—11 18 25—août 1 8 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary Connors

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,676, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Annie Brown, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les sommes distribuées conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier.—A. J. Cahill, avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de Mme Edna Lamb, Epouse de Robert A. Burdey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,266—Division E—Attendu que Robert A. Burdey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Edna Lamb, épouse de Robert A. Burdey, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Benas, Grant & Grant, avocats.
17 juil—17 21 26

Succession de Mlle Bridget Leahy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,349—Division D.—Attendu que John A. Green a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Bridget Leahy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.

17 juil—17 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Catherine Dindinger, Veuve de Philip Hagele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,066—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Hagele, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—A. J. Peters, avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de Mlle Bridget Leahy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,349—Division D.—Attendu que John A. Green a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Bridget Leahy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.

17 juil—17 21 26

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Mme Barbara Steurer

Veuve en premier mariage de James Doyle et en second mariage de Jean Baptiste Kofler.

No 89,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, 5 Août 1909, à Midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

L'Elégant Cottage Double,

Nos 822--824 rue Deuxième.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 30 juin 1909 je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus nommés, ce qui suit:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 97 borné par les rues Deuxième, Laurel, Troisième et Annonciation, désigné par le No six, d'après un plan dressé par Hugh Grant voyer de l'ancienne ville de Lafayette, daté du 24 juin 1845, ledit lot mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Deuxième entre les rues Annonciation et Laurel, sur cent vingt six pieds un pouce et deux lignes en profondeur sur le côté contigu au lot No sept, cent vingt six pieds un pouce et une ligne en profondeur sur la ligne contigue au lot No cinq et trente pieds quatre pouces et deux lignes en largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la pente de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, les dites propriétés devant être assurées par l'acquéreur et la pente d'assurance devant être transférée au créancier des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1909, et faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication, et n'devant pas recevoir les titres des dites propriétés qu'après le passage de l'acte d'achat.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'encanteur devant être autorisé de signer les actes de vente et de recevoir le prix d'achat.

25 juil—25—août 1 8 15 22 25

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Emplacement de Commerce et Résidence,

Coin de l'avenue Slidell et de la rue Verret.

Une des Locations de Choix à Algier

Mme Henry Valiette, Exécutrice vs Robert McKinery, Interdit et als.

No 89,804—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

IL sera vendu à l'enchère publique MARDI le 10 août 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé du 29 juin 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ancien Faubourg Goselin, désigné par le Nouv dans l'ilet No huit, borné par l'avenue Slidell, (autrefois rue Jackson), les rues Verret, Homer et Vallette (autrefois Goselin) ledit lot mesurant en mesure américaine, trente quatre (34) pieds quatre (4") pouces et quatre (4''') lignes de face à l'avenue Slidell, (autrefois rue Jackson) sur une profondeur et façade à la rue Verret descendant vingt huit (128) pieds deux (2") pouces deux (2''') lignes et une profondeur de cent vingt huit (128') pieds sur la ligne qui le sépare du lot désigné par le numéro deux dudit ilet et vingt sept (27) pieds en largeur dans le fond le tout d'après deux plans de A. D'Hémécourt, daté du 18 mars 1842 et du 10 septembre 1846 déposé en l'étude de Selim Mayer, ancien notaire de cette paroisse.

Les améliorations comprenant le cottage double coin de l'avenue Slidell et de la rue Verret, contenant six chambres, hangar sur l'arrière avec petite bâtisse dans le fond.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. L'acte de vente pardevant Robert O'Conner, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

10 juil—10 11 18 25—août 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE SIMPLE

A deux Etages, Retirée

523 RUE JOSEPHINE.

Contenant 5 chambres, cabinet de linge, galerie sur le devant et sur le côté, sur un des plus grands terrains de la ville.

Succession de Wilhelm C. Walther, épouse de Alper Diettle.

No 89,543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 27 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 17 juin dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot bornée par les rues Joséphine, Rousseau St-Thomas et Adèle, lequel lot de terre est une portion d'un lot de terre désigné par la lettre F, sur un plan d'arpentage dressé par Chas G. Dal Lois, daté du 7 juillet 1905, et mesurant vingt-six (26') pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur, sur la côté la plus près de la rue St. Thomas, de cent quatre vingt dix-neuf (199') pieds onze (11") pouces et une (1''') ligne, et d'une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Rousseau de cent trente-six (136') pieds onze (11") pouces et sept (7''') lignes, auquel point il s'élargit soixante (60') pieds trois (3") pouces et quatre (4''') lignes, et de là à une deuxième profondeur de soixante-trois (63') pieds deux (2") pouces et quatre (4''') lignes, et ayant une largeur à travers de la ligne du fond de quatre vingt-six (86') pieds trois (3") pouces et quatre (4''') lignes, toutes mesures plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages, retirée, contenant 5 chambres, chambre à bain, cabinet à linge, galerie sur le devant et sur le côté, hangars, etc.

Conditions—Comptant, les taxes de 1909, devant être payées par l'acquéreur, seront devant payer pour les certificats d'hypothèques, transfert, certificats de ville et d'Etat et tous les autres certificates nécessaires. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant C. A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. P. Foley, avocat.
24 juin—24 27—juil 4 11 18 25 27

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Rizzo et Rizzo.

No 90,129—Cour Civile de District.

L'élégant Cottage Simple, 1015, rue Marigny.

JEUDI, le 15 août 1909, à midi, à la Bourse de Propriété Foncière, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci-dessus le — juillet 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilot désigné par le numéro municipal 272 borné par les rues Marigny, Rempart (autrefois Amour), St Claude (autrefois Bons Enfants) et Mandeville, mesurant en mesure française, trente cinq (35) pieds de face à la rue Marigny, sur soixante (60) pieds de profondeur entre lignes parallèles. D'après un devis et certificat d'arpentage dressé par Geo. de Armas, voyer et ingénieur, daté du 26 octobre 1905 annexé à un acte pardevant C. O. Rabenstock, notaire, le 6 novembre 1905 ledit lot est désigné par le numéro Quatre et est formé du tout existant du lot original désigné par le numéro 298 et comprenant à une distance de quatre-vingt-six pieds sept pouces et une ligne de l'encoignure des rues Marigny et Rempart et mesurant en mesure américaine trente-sept pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Marigny, la même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces trois lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1909 et payer pour tous certificats et l'acte de vente pardevant Théodore Cotonia, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 127 rue Carondelet.

11 juil—11 18 25—août 1 8 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Timothy Moroney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,177—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Dillon Moroney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—James J. McLoughlin, avocat.
21 juil—21 26 30

Succession de Joseph Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,367—Division C—Attendu que Mme Mary Contreras, veuve de Joseph Morgan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Morgan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Wm V. Seebot, avocat.
17 juil—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation

Du Coin Nord-Ouest des rues Canal et Marais.

In Re Liquidation de la Louisiana Export Lumber & Box Company.

No 85,374—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 26 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 juillet 1909, de l'Hon. W. S. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre encoignure Nord-Ouest des rues Canal et Marais dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Canal, Marais, Iberville et Villeré, désigné par les Nos 1 et 18 mesurant chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Canal ou 85 pieds 3 pouces de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur. Le lot No 1 formant le coin des rues Canal et Marais. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ceci est une bonne location pour un placement sûr et productif ou profitable pour spéculation. Aucune propriété n'a de meilleur avantage que sur la rue du Canal, alors une occasion de ce genre ne devrait pas échapper à des capitalistes sages.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 0/0 comptant au moment de la vente. L'acte de vente pardevant F. Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Rose E. Brenan, avocat.
25 juin—25—août 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple en Bois

—ET—

Quatre Grands Terrains,

BANS UN VOISINAGE QUI S'AMELIORE,

Coin des rues Freret et Roberts.

SUCCESSION DE CATHERINE DOYLE KRIDER.

No 89,942—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 5 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 28 juin 1909, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 4929 rue Freret, coin de la rue Robert, contenant 4 chambres, hangar, etc. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Freret, Saint Robertson, Robert et Upperville, désigné par le No 1, mesurant 30 pieds à la rue Freret sur 92 pieds, 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit terrain forme le coin des rues Freret et Robert et est composé des parties des lots Nos 20, 21 et 22, d'après un plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 27 février 1902.

2° Tout cet autre lot de terre, contigu l'un à l'autre, et situé dans le même District et lots et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désignée par les Nos 2, 3 et 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret sur 92 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont composés des parties des lots originaux Nos 20, 21 et 22, d'après le plan ci-dessus de C. Milo Williams. Acquis par Daniel H. Krider par achat de la People's Homestead Assn. par acte pardevant T. G. Spitzfaden, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 193, folio 81.

Dans un voisinage qui s'améliore rapidement ayant le service de plusieurs lignes de chars et autres agréments.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, aux frais des acquéreurs.

Woodville & Woodville, avocats.
4 juil—4 11 18 25—août 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE

ELEGANTE

Résidence en Bois à Deux Etages

No 1214 AVENUE ESPLANADE,

Entre les Rues St-Claude et Liberté.

Meyer S. Dreifus vs Colonial Bank and Trust Company.

No 57,706—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 29 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 juin 1909, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit décrite, à savoir:

L'élégante résidence en bois à deux étages No 1214 avenue Esplanade, retirée de la banquette, avec grillage en fer, contenant galeries, vestibules, sept chambres et chambre à bain. Elle est construite en dehors de la ligne sur un grand terrain, donnant de la lumière et ventilation. Le terrain est décrit comme une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes, prescriptions, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 142, borné par l'avenue Esplanade, la rue St-Claude, Liberté et Quartier. Ladite portion de terre commençant à une distance de cent un pieds neuf pouces du coin de l'avenue Esplanade et de la rue St-Claude et mesurant trente-cinq pieds huit pouces et deux lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur, le plus près de la rue St-Claude de soixante-dix-neuf pieds sept pouces et quatre lignes et d'une première profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Nord Liberté de cinquante-cinq pieds 10 pouces, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Nord Liberté de six pieds huit pouces et quatre lignes, de là une deuxième profondeur de vingt pieds neuf pouces et six lignes à la ligne du fond, sur la quelle elle mesure quarante-un pieds et deux pouces, laquelle portion de terre est composée du tout du lot original No 4 et une petite étendue de lot original No 3 et une petite partie du lot H, tous plus complètement démontrés sur un devis d'Edgar Pillié, voyer daté du 1er décembre 1902, annexé à un acte de vente passé pardevant B. Rouen, notaire, de la date du 16 janvier 1904.

Etant la même propriété acquise par la Colonial Bank & Trust Co. de Paul L. Dupas par acte pardevant Carl Converse Friedrichs, notaire, en date du 15 juin 1906, et dûment enregistré dans le livre des transferts 816 folio 772.

A une petite distance de la rue du Canal, un excellent vis-à-vis et un "home" charmant.

Bail en bail jusqu'au 30 septembre 1909, au taux de $600.00 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit démontrés par billets de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèque toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes les taxes de l'année 1909 et de payer les frais des certificats nécessaires pour l'acte de vente. L'acte de vente devant être aussi frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.

Six pour cent comptant requis au moment de la vente.

H. L. Favrot et Dart & Kernan, avocats.
27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRAIN DE VALEUR

Chemin du Bayou, près de la rue Broad.

Contigu à l'église de Ste Rose de Lima.

Succession de Franz Joseph Fannert.

No 85,527—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 29 juillet 1909 à midi, à la Bourse No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté du 21 juin 1909, pour le compte de la succession de Franz Joseph Fannert, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un lot de terre désigné comme lot 52 dans l'ilet No 1353, borné par le Chemin du Bayou, les rues Columbus, Dorgenois et Broad sur un plan par D. E. Seghers et Bro, voyers, commençant à une distance de 114 pieds 3 pouces 5 lignes de l'encoignure de la rue Broad et du Chemin du Bayou et mesurant 84 pieds 11 pouces 3 lignes de face au Chemin du Bayou, 32 pieds en largeur dans le fond, 72 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et 86 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Dorgenois.

Conditions—Comptant. Frais de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 en plus et au dessus du prix de l'adjudication un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—12—

Terrains de Choix pour bâtir dans le Troisième District.

Dans l'ilet borné par les rues FORSTALL, REMPART, BOURGOGNE et REYNES.

A midi JEUDI, 5 août 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Mme George R. Kroeper.

No 89,823—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 5 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre signé, daté et signé le 28 juin 1909, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Douze terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 205, borné par les rues Forstall, Bourgogne, Rempart et Reynes, désigné par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K et L sur un devis de George de Armas, voyer, daté du 28 mai 1909, mesurant comme suit à savoir: Le lot A formant le coin des rues Forstall et Rempart, mesurant 31 pieds 11 pouces 1 1/2 lignes de face à la rue Forstall sur 105 pieds de profond